

OFB1

Le plan national d'actions en faveur du Grand hamster

Le plan national d'actions (PNA) 2019-2028 en faveur du hamster commun et de la biodiversité de la plaine d'Alsace vise à enrayer le déclin du Grand hamster commun (*Cricetus cricetus*). Il a pour but l'atteinte du bon état de conservation de l'espèce.



Grand hamster (*Cricetus cricetus*). Crédit photo : Philippe Massit / OFB



Grand hamster (*Cricetus cricetus*) dans son terrier. Crédit photo : Philippe Massit / OFB



Grand hamster (*Cricetus cricetus*). Crédit photo : Philippe Massit / OFB

Ce plan est composé de 5 axes de travail :

- Transversalité des connaissances et des actions en faveur de l'écosystème de plaine
- Connaître l'espèce et son interaction avec son milieu biologique
- Préserver et améliorer l'habitat agricole
- Préserver et renforcer les populations fragiles
- Faire connaître l'espèce et les enjeux de sa protection.

Le PNA comporte 22 actions opérationnelles. L'Office français de la biodiversité (OFB), via l'implication des 3 agents permanents de l'Unité Agroécologie et PNA Hamster et en lien avec l'unité Petite Faune Sédentaire et Outre-Mer de la DRAS, est principalement investi dans des actions dédiées à la **connaissance de l'espèce et de son habitat**.

L'OFB est chargé du **suivi de l'abondance et de la répartition des populations** sauvages de l'espèce. Il est également pilote de l'axe « **préserver et renforcer les populations fragiles** ». Enfin, fort de son expérience et de ses compétences techniques et scientifiques, l'OFB est partenaire des actions visant d'une part, à mieux connaître les relations entre le Grand hamster et son habitat et d'autre part, à établir des préconisations de gestion de son habitat.

La sauvegarde d'une espèce parapluie



Grand hamster (*Cricetus cricetus*). Crédit photo : Philippe Massit / OFB

En France, le Grand hamster n'est **présent qu'en Alsace**, où il vit à l'état sauvage depuis plus de 12 000 ans. Ce petit rongeur, qui hiberne d'octobre à mars, sort de son terrier surtout à l'aube et au crépuscule.

Sa population autrefois abondante a peu à peu disparu du territoire. Après des décennies de déclin, les populations de l'espèce semblent aujourd'hui être stabilisées.

Son aire de répartition, est aujourd'hui circonscrite à une vingtaine de communes et ses effectifs sont probablement compris entre 1 500 et 2 000 individus au printemps.

À la fois espèce emblématique d'Alsace et espèce protégée, le Grand hamster est **un indicateur de la bonne santé de la biodiversité des zones qu'il investit**.

C'est une espèce dite parapluie, car ses besoins écologiques recouvrent ceux de nombreuses autres espèces qui partagent son habitat.

C'est pourquoi une grande partie des actions du PNA Hamster consiste à améliorer l'habitat en conciliant les activités agricoles et urbanistiques. De 2013 à 2019, le programme LIFE Alister a permis d'apporter des éléments de réponse en mettant l'accent sur des pratiques agricoles innovantes, via un partenariat entre l'ONCFS (aujourd'hui OFB), le monde agricole et le CNRS. Dans la continuité de ce projet, l'OFB apportera son concours au développement d'approches innovantes croisant les thématiques biologiques, environnementales, économiques et d'aménagement du territoire.

[L'UICN a récemment classé cette espèce « En danger critique d'extinction »](#) sur l'ensemble de son aire mondiale de répartition. Ceci signifie qu'il est plus que jamais nécessaire de restaurer un état de conservation favorable de l'ensemble des populations connues de grand hamster. L'OFB partage la responsabilité de sa préservation.

Les partenaires du projet

La gouvernance du PNA Hamster est composée d'un comité de pilotage, d'un comité de suivi et de groupes de travail thématiques.

Le comité de pilotage est composé de représentants des collectivités territoriales, de représentants de la profession agricole et des chasseurs, de la profession des aménageurs, d'associations d'éducation à l'environnement ou de protection de la nature, d'experts, d'un parc zoologique et de représentants des services de l'Etat et établissements publics de l'Etat.

8 structures assurent le pilotage de fiches actions : l'OFB, le CNRS, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la DDT 67, la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin, la DREAL Grand Est, le Groupement d'Etudes et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA), Strasbourg Initiative Nature Environnement (SINE) et de l'Environnement.

Sauvegarder le grand hamster

10 / 08 / 2020

Sensibilisation

Espèces



Autrefois abondant sur le continent, les populations du grand hamster déclinent. L'espèce est désormais classée "En danger critique d'extinction" sur la Liste rouge de l'UICN.

Le déclin d'une espèce emblématique d'Alsace

Depuis les années 80, les effectifs du grand hamster se sont effondrés et l'espèce est aujourd'hui considérée en danger critique d'extinction. En cause, les monocultures, le développement industriel, le réchauffement climatique ou encore la pollution lumineuse qui semblerait avoir un effet sur la reproduction de l'animal. Ainsi, alors que chaque femelle produisait plus de 20 individus par an au 20^{ème} siècle, elles n'en conçoivent désormais en moyenne que 5 à 6 chaque année. Selon l'UICN, **si aucune action n'est entreprise, l'espèce pourrait disparaître au cours des 30 prochaines années.**

En France, le grand hamster n'est **présent qu'en Alsace**. Auparavant considérée comme nuisible, l'espèce est protégée depuis 1993. Grâce à la mobilisation des acteurs locaux, plusieurs Plans nationaux d'actions (PNA) ont été mis en place à partir des années 2000 afin d'enrayer le déclin de l'espèce. Un nouveau Plan national d'actions a vu le jour en 2019.

Le Plan national d'actions

D'une durée de 10 ans, le Plan national d'actions en faveur du grand hamster a pour objectif d'atteindre un bon état de conservation de l'espèce et une restauration de son habitat. Il est composé de **5 axes de travail déclinés en 22 actions** :

- Transversalité des connaissances et des actions en faveur de l'écosystème de plaine
- Connaître l'espèce et son interaction avec son milieu biologique
- Préserver et améliorer l'habitat agricole
- Préserver et renforcer les populations fragiles
- Faire connaître l'espèce et les enjeux de sa protection.

En tant que partenaire de ce plan national d'actions, l'Office français de la biodiversité est chargé du suivi de l'abondance et de la répartition des populations sauvages de l'espèce. Il est aussi pilote de l'axe « préserver et renforcer les populations fragiles ». L'établissement participe également aux actions visant à mieux connaître les relations entre le grand hamster et son habitat et aux préconisations concernant son habitat.

Pour mesurer les effets de ces plan d'actions, des opérations de comptage sont organisées chaque année. Les résultats du printemps 2019 confirment une relative évolution positive de la situation avec **745 terriers recensés** contre 716 en 2018, 506 en 2017 et 396 en 2016.

Les actions menées en faveur de cette espèce permettent également de **mettre l'accent sur les enjeux agro-écologique et de sensibiliser les acteurs agricoles à la biodiversité**. Par exemple, depuis 2013, près de 200 agriculteurs se sont engagés dans une dizaine de groupes afin de mettre en œuvre des mesures agro-environnementales collectives en faveur du grand hamster, à l'échelle de territoires de 100 à 500 ha d'un seul tenant. Une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.(CUMA) a aussi vu le jour pour permettre l'acquisition de matériel agricole nécessaire aux travaux agricoles en non labour.

Le grand hamster

Egalement appelé Hamster d'Europe, le grand hamster (*Cricetus cricetus*) est un rongeur qui mesure une vingtaine de centimètres.



Grand hamster dans son terrier. Crédit photo : Philippe Massit / OFB

Il est reconnaissable à son ventre noir, son dos roux et son pelage tacheté de blanc. Son alimentation est composée principalement de graines, racines et de fruits mais également d'insectes, de grenouilles et de petits rongeurs.

Le grand hamster affectionne les plaines agricoles où il vit dans des terriers pouvant aller jusqu'à 2 mètres de profondeur.

En France, il est présent dans **une vingtaine de communes du Bas-Rhin et du Haut Rhin** et il constitue la seule espèce de hamster sauvage sur le territoire.

En savoir plus

- [Consultez l'article paru dans la revue Faune sauvage sur le grand hamster](#)
- [Consultez l'article de l'UICN](#)
- [Découvrez le Plan national d'actions en faveur du grand hamster](#)

